

AVIS PUBLIC

**CONSULTATION ÉCRITE
APPEL D'UNE DÉCISION DU COMITÉ DE DÉMOLITION – 10147, AVENUE PÉLOQUIN**

AVIS est par les présentes donné qu'une séance extraordinaire sera tenue en visioconférence le mercredi 18 novembre 2020 à 19 h pour entendre l'appel d'une décision rendue par le comité de démolition concernant l'immeuble portant le numéro 10147, avenue Péloquin, lequel est érigé sur les lots 2 497 072 et 2 736 235 du cadastre du Québec.

QUE conformément aux arrêtés ministériels 2020-049 et 2020-074, cet appel de la décision du comité de démolition sera soumis à une procédure de consultation écrite d'une durée de 15 jours suivant la publication du présent avis.

QUE les commentaires et/ou questions des personnes désirant s'exprimer à ce sujet doivent être reçus au bureau du secrétaire d'arrondissement au plus tard le 10 novembre 2020, soit :

Par courriel, en indiquant dans l'objet « Consultation écrite – Appel décision comité démolition », à l'adresse suivante: consultation-ecrite.arr-ac@montreal.ca

OU

Par la poste à l'adresse suivante :

Consultation écrite – Appel décision comité démolition
Bureau du secrétaire d'arrondissement
555, rue Chabanel Ouest, bureau 600
Montréal (Québec) H2N 2H8

QUE la documentation afférente à cet appel peut être consultée sur le site Internet de l'arrondissement : montreal.ca/ahuntsic-cartierville.

FAIT à Montréal, le 26 octobre 2020.

Le secrétaire d'arrondissement,
Chantal Châteauvert